

Formation marchandises dangereuses IATA 7.1 expéditeur limitée à la glace carbonique UN 1845 – Recyclage

1 jour 4 heures

Programme de formation

Public visé

Fonction IATA 7.1 adaptée à la glace carbonique (UN 1845). Formation par compétences, validité 24 mois.

- Expéditeurs, préparateurs et transitaires qui préparent uniquement des envois de glace carbonique (UN 1845) par voie aérienne

Le guide IATA de formation permet d'adapter la formation de l'expéditeur aux seules marchandises qu'il prépare.

Pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les changements de l'édition en vigueur du DGR.
- Classer la glace carbonique et appliquer l'instruction d'emballage correspondante.
- Marquer et étiqueter les colis, y compris la masse nette de glace carbonique.
- Renseigner les documents de transport.
- Connaître les responsabilités de l'expéditeur et les procédures d'urgence.

Description / Contenu

Recyclage IATA 7.1 pour les expéditeurs et transitaires qui envoient uniquement de la glace carbonique (UN 1845), à jour de l'édition en vigueur du DGR.

Modalités pédagogiques

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

Validité : 24 mois. Le recyclage se fait avant la fin de cette période. S'il est suivi dans les 3 derniers mois de validité, la nouvelle validité de 24 mois part de l'échéance précédente.

Formation et évaluation fondées sur les compétences (CBTA), conformément à la section 1.5 de la réglementation IATA et à l'édition en vigueur du DGR.



Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

09/10/2026